



Groupe Esso S.A.F.

**RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL 2023**

SOMMAIRE

A	RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SEMESTRE	2
1	Environnement de l'industrie du raffinage-distribution	2
2	Activités du groupe ESSO S.A.F	4
3	Événements significatifs du premier semestre 2023	5
4	Perspectives pour le second semestre	7
5	Positionnement stratégique et transition énergétique	7
6	Investissements	8
7	Procédures et litiges en cours	8
B	RESULTATS FINANCIERS	9
1	Résultat net	9
2	Résultat global consolidé	10
3	Principaux postes du résultat opérationnel	10
4	Ratio endettement net sur capitaux propres	12
C	COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ESSO S.A.F.	13
D	DÉCLARATION DES DIRIGEANTS	33
E	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	34

Le présent rapport financier semestriel a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 4 août 2023 conformément au III de l'article 451-1-2 du Code monétaire et financier et à l'article 222-4 du règlement général de l'AMF.

A RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SEMESTRE

1 Environnement de l'industrie du raffinage-distribution

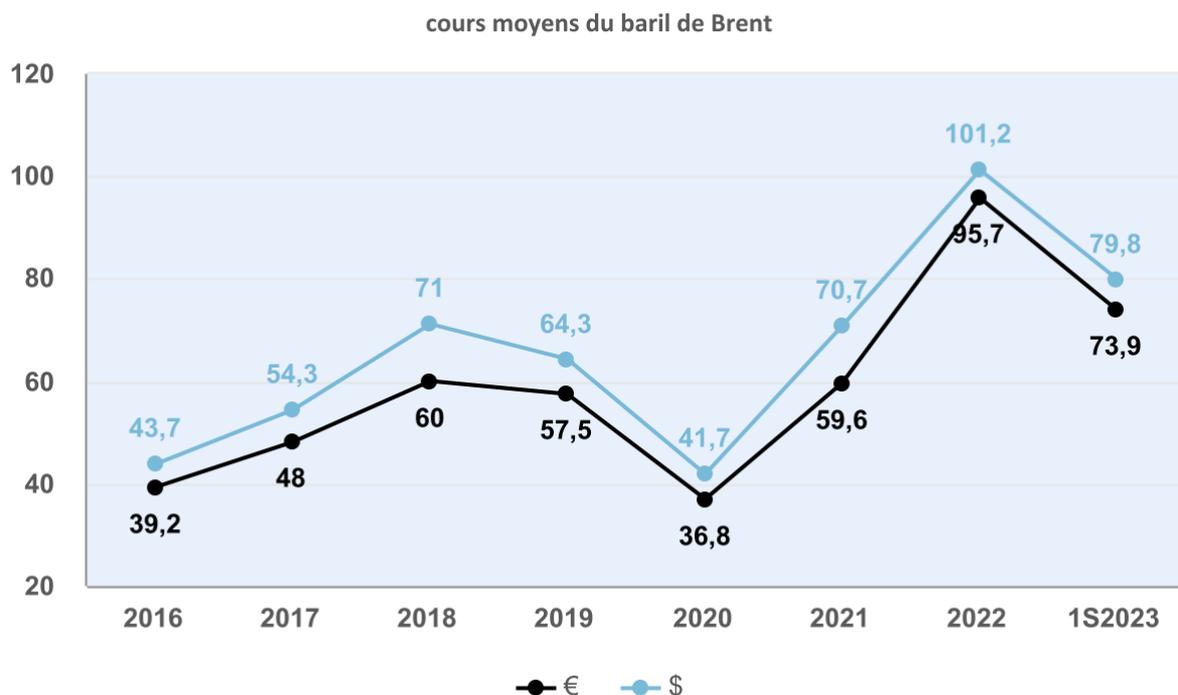
- **Le prix du pétrole brut baisse autour de 80\$/BBL**

Les cours ont été orientés à la baisse durant le premier semestre en réponse au ralentissement des économies après le fort rebond post pandémie observé en 2022 et au progressif rééquilibrage de l'offre en pétrole brut.

Ainsi, sur le 1er semestre 2023, le prix moyen du baril de Brent s'est élevé à 80 \$ en baisse de 25 % par rapport au 1er semestre 2022 (107 \$).

La parité euro-dollar s'est établie à 1,08 \$/ € contre 1,09 \$/ € au cours du 1er semestre 2022.

Exprimé en euros, le prix moyen du baril de Brent a été de 74 € au 1er semestre 2023 en baisse de 24 % par rapport au 1er semestre 2022 (97 €).



En moyenne : 80 \$/BBL au 1er semestre 2023 comparé à 107 \$/BBL au 1er semestre 2022

- **Baisse significative des marges de raffinage**

La marge brute indicative de raffinage sur Brent¹ publiée par la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires s'est

¹ L'indicateur de marge de raffinage de la DGEC est un indicateur de marge de raffinage sur coûts énergétiques dont les rendements sur Brent sont représentatifs d'une raffinerie auto-suffisante opérée pour maximiser la production de distillats moyens (<https://www.ecologie.gouv.fr/prix-des-produits-petroliers>). Cet indicateur a vocation à illustrer la tendance de l'environnement économique du raffinage de carburants et combustibles.

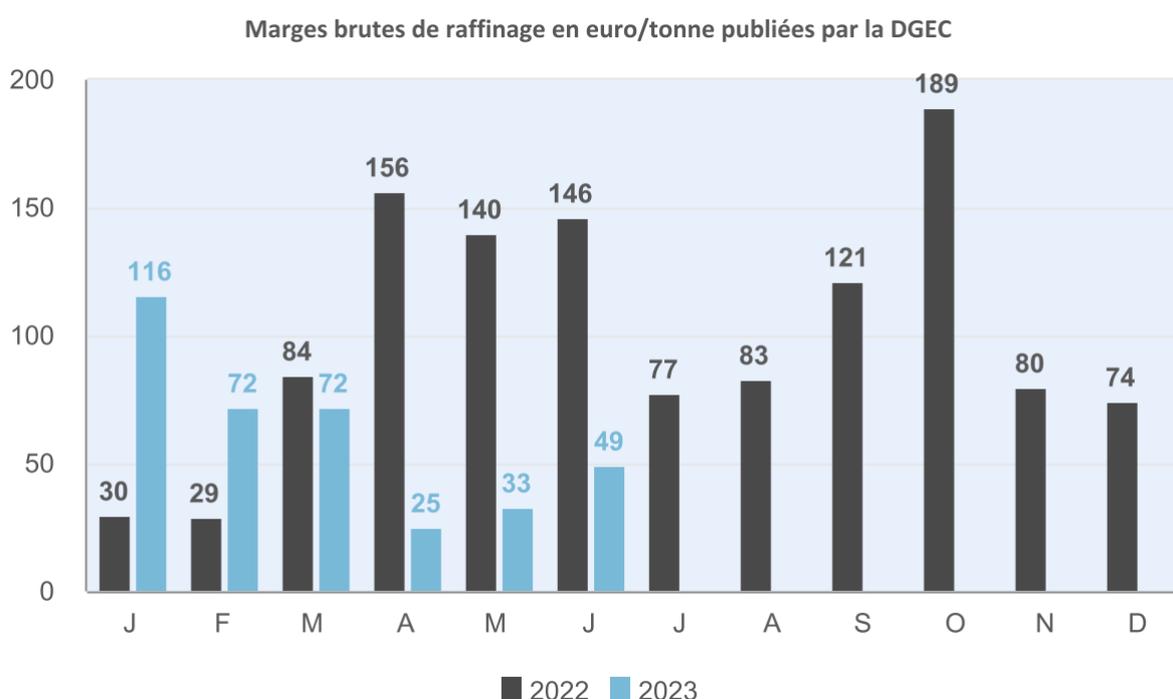
Cet indicateur de marge théorique diffère de la marge brute réalisée par le groupe Esso S.A.F. compte tenu de la configuration comme des conditions d'opération et de production propres à chacune de ses raffineries, dans un environnement où les prix du pétrole brut et des produits finis peuvent varier très rapidement.

élevée à 61 €/tonne en moyenne au 1er semestre 2023 contre une moyenne de 98 €/tonne au 1er semestre 2022.

La marge moyenne de l'année 2022 avait été de 101 €/tonne.

Au cours du 1er semestre 2023, les marges de raffinage, initialement portées par le déséquilibre offre/demande résultant des sanctions concernant les importations de pétrole et de produits pétroliers Russes et découlant du conflit Russo-Ukrainien ont progressivement décliné, dans le sillage d'un fléchissement de la demande lié au ralentissement de l'économie après le rebond post-pandémique, et aux circuits d'approvisionnement qui ont progressivement trouvé un nouveau point d'équilibre.

Évolution des marges de raffinage années 2022 et 2023 en €/T



- **Marché français des produits pétroliers**

À fin mai 2023, d'après les dernières statistiques publiées par le Comité Professionnel du Pétrole (CPDP), la consommation de produits pétroliers sur le marché intérieur français était en baisse de 5,4 % par rapport à la même période de l'année 2022.

Sur cette même période, les volumes de supercarburants vendus sur le marché intérieur sont en hausse de 6,6 % tandis que les ventes de gazole routier sont en baisse de 4,7 %. Les ventes de carburateurs sont en baisse de 1,2 % et celles des lubrifiants en baisse de 8,1 %. Les ventes à destination de la pétrochimie sont en baisse de 17,3%.

En glissement annuel, de juillet 2022 à juin 2023, les ventes de produits pétroliers sur le marché intérieur sont en baisse de 5,1 %.

2 Activités du groupe ESSO S.A.F

- Quantités de pétrole brut traité en raffineries

millions de tonnes	1er trimestre	2e trimestre	Total 1er semestre	3e trimestre	4e trimestre	Total année
Année 2022	3,9	4,2	8,1	3,9	2,8	14,8
Année 2023	3,4	3,7	7,1			7,1

Au cours du 1er semestre 2023, les mouvements sociaux contre la réforme des retraites ont impacté le fonctionnement des raffineries jusqu'au mois d'avril. Le nombre limité de grévistes dans les deux raffineries du groupe Esso S.A.F. a permis le maintien de la production des unités à débit réduit. Cependant, les perturbations répétées, puis le blocage complet de l'alimentation de la raffinerie de Gravenchon en pétrole brut depuis le terminal pétrolier du Havre le 20 mars, a finalement conduit à l'arrêt de la production de carburants le 25 mars 2023. La reprise de l'activité de ce terminal a permis le redémarrage progressif de la raffinerie de Gravenchon à partir du 4 avril.

7,1 millions de tonnes de pétrole brut ont été traitées par les deux raffineries du groupe, soit une baisse de 13 % par rapport au 1er semestre 2022 qui avait été marqué par un arrêt partiel de la raffinerie de Gravenchon dans le cadre d'une opération de maintenance planifiée entre le 3 février et le 6 avril 2022.

- Chiffre d'affaires et volumes vendus

	1er semestre 2023		1er semestre 2022		Année 2022	
	milliers m ³	millions euros	milliers m ³	millions euros	milliers m ³	millions euros
Carburants Aviation	557	363	1 120	917	2 232	1 891
Supercarburants Automobile	2 452	1 589	2 504	2 028	4 881	3 696
Gazole et Fioul domestique	4 399	3 549	5 047	4 996	9 563	9 753
Fiouls Lourds	536	236	820	552	1 576	1 000
Gaz de Pétrole Liquéfié	276	75	325	145	556	218
Produits semi-finis	2 037	866	2 086	1 298	3 600	2 036
Ventes de carburants et combustibles	10 257	6 678	11 902	9 936	22 408	18 594
Ventes Lubrifiants et Spécialités	564	581	803	809	1 373	1 512
Total ventes de produits raffinés hors taxes	10 821	7 259	12 705	10 745	23 781	20 106
Ventes de pétrole brut	2 399	1 090	392	223	4 762	2 749
Total ventes de produits pétroliers hors taxes	13 220	8 349	13 097	10 968	28 543	22 855
Ventes de services		108		125		264
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques		859		967		1 817
Chiffre d'affaires (hors TVA)		9 316		12 060		24 936
dont volumes ventes en France de produits raffinés	8 054	0	9 445	0	17 879	0

Pour les 6 premiers mois de l'année 2023, les volumes des produits raffinés vendus par le groupe Esso S.A.F. s'élevaient à 10,8 millions de m³ soit une variation de -14,8 % par rapport au 1er semestre 2022.

Les volumes vendus de produits raffinés en France, tous canaux de ventes confondus, sont en baisse de 14,7 % %.

À fin juin 2023, le chiffre d'affaires (hors TVA) s'élève à 9,3 milliards d'euros, soit une variation de - 23 % par rapport au 1er semestre 2022, reflétant la baisse des quantités vendues ainsi que la baisse du prix des produits pétroliers.

- **Transactions avec les parties liées**

Le groupe Esso S.A.F. effectue de façon régulière des opérations avec d'autres sociétés du groupe ExxonMobil dans le cadre normal de ses activités et de relations habituelles entre sociétés d'un groupe intégré. Ces transactions, comme pour les exercices précédents, se rapportent essentiellement à des opérations courantes d'achat ou de vente de produits pétroliers, de prestations de services partagés ou encore d'avances ou emprunts financiers, conclues à des conditions normales de marché. Le groupe veille en permanence à ce que l'ensemble de ces transactions soient conclues dans son intérêt et dans le respect des principes de pleine concurrence.

3 Événements significatifs du premier semestre 2023

- **Effets stocks**

Les variations de prix du pétrole brut et des produits pétroliers ont un impact sur les résultats et sur la structure du bilan consolidé du groupe Esso S.A.F. par la variation qui résulte de la valeur des stocks évalués selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Le groupe calcule des effets stocks comprenant d'une part l'effet prix sur stock, qui donne l'impact de la variation des cours du pétrole brut et des produits pétroliers sur la valeur de ses stocks, et d'autre part une dotation/reprise de provision pour dépréciation comptable des inventaires.

Pour le 1er semestre 2023, les effets stocks sont négatifs pour un montant de (193) millions d'euros contre des effets stocks positifs de 868 millions d'euros au 1er semestre 2022. Ces effets stocks négatifs ont un impact significatif sur le résultat opérationnel du 1er semestre 2023.

Par rapport à la valeur de ses stocks, le groupe Esso S.A.F. a adopté une gestion prudente afin de pouvoir faire face aux fluctuations de la valeur de ses inventaires en fin d'exercice, mettant en réserve lors de l'affectation du résultat de chaque exercice, dans un contexte de volatilité importante des cours du pétrole brut, la partie du résultat d'Esso S.A.F. correspondant à la variation annuelle des effets stocks. Ainsi, un montant de 310 millions d'euros a été mis en réserve à fin juin 2023 provenant des effets stocks positifs de 313 millions d'euros constatés au 31 décembre 2022.

- **Contribution Exceptionnelle de Solidarité**

L'Union Européenne a imposé en septembre 2022 une contribution exceptionnelle de solidarité sur les producteurs et les raffineurs de pétrole, de gaz et de charbon, destinée à faire face aux conséquences provoquées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie qui avait été provisionnée dans les comptes consolidés 2022. Le groupe Esso S.A.F. a effectué une reprise de provision pour un montant de 111 millions d'euros après publication des textes complémentaires en 2023.

- **Mouvements sociaux nationaux contre la réforme des retraites**

Le 10 janvier, le gouvernement a annoncé un projet de loi dont l'objectif était d'assurer la pérennité du financement des retraites et s'appuyant sur diverses mesures dont le report de l'âge légal de

départ à la retraite de 62 à 64 ans. Ces annonces ont engendré des mouvements sociaux d'ampleur nationale qui ont impacté le fonctionnement des raffineries jusqu'au mois d'avril. Le nombre limité de grévistes dans les deux raffineries du groupe Esso S.A.F. a permis le maintien de la production des unités à débit réduit. Cependant, les perturbations répétées, puis le blocage complet de l'alimentation de la raffinerie de Gravenchon en pétrole brut depuis le terminal pétrolier du Havre le 20 mars, a finalement conduit à l'arrêt de la production de carburants le 25 mars 2023. La reprise de l'activité de ce terminal a permis le redémarrage progressif de la raffinerie de Gravenchon à partir du 4 avril.

Pendant cette période, les équipes logistiques et commerciales restent pleinement mobilisées pour soutenir l'approvisionnement des clients en carburants, lubrifiants et spécialités.

- **Signature d'un accord avec EG Group pour renforcer le réseau de stations-service à la marque Esso**

Le groupe Esso S.A.F. a conclu un accord avec EG Group pour convertir au minimum 200 stations-service, précédemment à l'enseigne BP, et les transformer à la marque et aux standards Esso. Il est également prévu de réaliser des travaux de modernisation sur les stations-service Esso actuellement opérées par EG Group. Cet accord permettra de sécuriser des débouchés pour les raffineries Esso avec un contrat d'approvisionnement long terme.

Avec ce nouveau partenariat, la part de marché d'Esso dans la distribution de carburants en France sera proche de 8 %, avec environ 800 stations-service à la marque Esso en France.

- **Réforme des retraites**

Le gouvernement a mis en place une réforme des retraites qui reporte l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans et s'appliquera à partir du 1er septembre, conformément à la loi du 14 avril 2023. Les deux premiers décrets d'application ont été publiés le 3 juin. Dans le cadre de cette réforme pour les assurés soumis à la règle commune, l'âge de départ en retraite fixé initialement à 62 ans est porté à 62 ans et 3 mois pour les personnes nées entre le 1er septembre 1961 et le 31 décembre 1961, et doit augmenter d'un trimestre par année de naissance pour atteindre l'âge de 64 ans pour les personnes nées à partir du 1er janvier 1968. Les comptes semestriels ne reflètent pas l'impact de cette réforme pour laquelle un recalcul complet des engagements de retraite sera réalisé pour la clôture annuelle. Toutefois, les estimations préliminaires ne font pas apparaître un impact significatif par rapport à la valeur totale des engagements de retraite.

- **Autres initiatives**

Projet captage et stockage de CO₂

Esso S.A.F. s'est engagé dès 2021 avec d'autres industriels majeurs dans une étude pour le captage et le stockage de CO₂ (CCS) visant à décarboner le bassin industriel Normand en instaurant une Zone Industrielle Bas Carbone (ZIBAC). La gouvernance du consortium CCS de l'Axe Seine a été formalisée en 2022, et le 28 avril 2023 le ministre de l'industrie a annoncé le soutien de l'État au projet sous la forme d'un cofinancement des études.

4 Perspectives pour le second semestre

Le contexte géopolitique international reste particulièrement incertain et si le premier semestre semble avoir montré qu'un nouvel équilibre relatif s'était instauré, ce dernier reste particulièrement fragile. En effet, les tensions internationales sous-jacentes restent très fortes et les pressions inflationnistes qui subsistent se combinent désormais avec un ralentissement de l'économie, confirmant ainsi le scénario anticipé de stagflation. Aux tensions économiques et géopolitiques s'ajoutent de fortes tensions sociales, mises en exergue par l'ampleur des mouvements sociaux du début de l'année, ou par la violence des émeutes ayant secoué plusieurs villes de France à la fin du semestre.

Dans ce contexte d'incertitudes, tant au plan national qu'international, satisfaire la demande de la société tout en se concentrant sur la baisse de l'intensité carbone des opérations et des produits mis sur le marché est un objectif prioritaire. Le groupe Esso S.A.F. a transmis aux autorités début juin les trajectoires de décarbonation de ses sites industriels dans le cadre de la planification écologique lancée par le Président de la République le 8 novembre 2022. Ces trajectoires, fournies par 50 sites concernés en France, permettront aux services de l'État, en concertation avec les industriels, de planifier la mise en œuvre des technologies adéquates et d'organiser le déploiement territorialisé d'infrastructures de décarbonation compatibles avec la stratégie nationale bas carbone et susceptibles d'être soutenus par le secteur public.

Le groupe Esso S.A.F. rappelle qu'il est structurellement exposé aux incertitudes concernant l'évolution du prix du pétrole brut et du taux de change du dollar, à la volatilité des prix des produits pétroliers et des marges de raffinage dans un marché ouvert à une concurrence mondiale.

5 Positionnement stratégique et transition énergétique

Dans un contexte de forte incertitude, le groupe continue à articuler son action autour de quatre Priorités Stratégiques :

- Opérer à un niveau d'excellence ;
- Renforcer la compétitivité de l'outil industriel ;
- Se positionner pour un avenir bas carbone ;
- Commercialiser des produits moins carbonés

Conscient de la nécessité absolue d'aller vers un nouveau mix énergétique, le groupe Esso S.A.F. se transforme et contribue à des solutions pour demain grâce à ses produits, à la transformation de son outil industriel et au pilotage de la transition. La stratégie Climat du groupe s'articule autour de quatre priorités :

- Atténuer les émissions des opérations et la consommation d'énergie ;
- Fournir aux clients des produits leur permettant de réduire leurs émissions ;
- Déployer des solutions technologiques bas-carbone (captage et stockage du CO₂, production de carburants liquides bas-carbone, utilisation d'hydrogène bas-carbone) ;
- S'impliquer dans le débat sur les politiques énergétiques et le climat.

Le groupe Esso S.A.F. peut compter sur son intégration au groupe ExxonMobil et à ce titre, Esso S.A.F. s'inscrit dans l'ambition d'ExxonMobil d'atteindre la neutralité Carbone à horizon 2050 pour les émissions de scope 1 et 2 pour les actifs qu'il opère.

La transition énergétique va conduire à une baisse de la consommation d'énergies fossiles et à une évolution significative des marchés de produits pétroliers. L'ampleur et le rythme de ces changements demeurent incertains.

Un environnement réglementaire ambitieux, stable et respectant la neutralité technologique, un cadre fiscal juste et prévisible sont essentiels pour permettre au groupe Esso S.A.F. d'apporter dans le futur sa contribution aux objectifs de transition énergétique. Par ailleurs, il est souhaitable que le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières des pays membres de l'union européenne qui entre en vigueur au 1er janvier 2023 soit étendu à l'ensemble des produits pétroliers afin de sauvegarder la compétitivité du raffinage européen. Ce mécanisme d'ajustement carbone aux frontières consiste à appliquer, sur les produits importés, la tarification carbone en vigueur sur les mêmes produits européens intensifs en émissions. L'objectif étant d'atténuer la divergence avec le niveau de tarification carbone des pays tiers. Ce mécanisme devrait aussi être enrichi d'une composante export, pour l'instant manquante.

6 Investissements

En 2023, le groupe prévoit des investissements pour un montant estimé à environ 65 millions d'euros. En 2022, il avait investi 41 millions d'euros dont 16 millions d'euros dans les raffineries et 22 millions d'euros en capitalisation de coûts des grands arrêts pour entretien.

7 Procédures et litiges en cours

Procédures et Litiges matériellement significatifs

Aucun litige ou procédure matériellement significatif n'a été engagé à l'encontre du groupe au cours du 1er semestre 2023.

Litiges avec certains actionnaires minoritaires

En octobre 2021, quatre actionnaires minoritaires ont engagé une action en justice afin d'obtenir l'examen des conditions auxquelles sont conclues les conventions entre le groupe Esso S.A.F. et le groupe ExxonMobil. Ils ont été déboutés de l'ensemble de leurs demandes en première instance en décembre 2021. En appel, une décision de justice d'octobre 2022 a autorisé la nomination d'un expert indépendant chargé d'examiner certaines de ces conventions, dans un périmètre considérablement réduit par rapport à la demande initiale des requérants. Esso S.A.F. a depuis formé un pourvoi en cassation contre cette décision mais travaille déjà avec l'expert, notamment en lui fournissant les documents demandés dans les meilleurs délais. Son travail d'analyse devrait, selon toute vraisemblance, durer plusieurs mois.

Le groupe Esso rappelle que, comme une très grande majorité de grands groupes internationaux, il s'appuie sur des conventions intra-groupes afin de bénéficier de multiples services et activités mutualisés à des conditions compétitives. Ces conventions permettent notamment à Esso S.A.F. de réaliser certaines transactions d'achat et de vente, à des conditions de marché, suivant les besoins opérationnels de ses raffineries et l'optimisation de la gestion de sa production et de ses stocks. Le groupe ne procède à une revente de pétrole brut que lorsque les conditions sont parfaitement conformes à ses intérêts, pour des raisons liées aux opérations de ses raffineries ou de nature exceptionnelle (ex : arrêts non planifiés, contraintes logistiques, situations de crise). Les conventions conclues avec le groupe ExxonMobil sont revues rigoureusement par les diverses directions compétentes qui s'attachent à ce que leurs termes et conditions fassent prévaloir l'intérêt du groupe Esso S.A.F. Elles sont également contrôlées périodiquement par les autorités fiscales françaises.

En mars 2023, sans attendre les conclusions de l'expert judiciaire pourtant expressément désigné pour cela, deux de ces actionnaires minoritaires ont assigné l'actionnaire majoritaire d'Esso S.A.F. et l'ensemble de ses administrateurs pour les voir condamnés à compenser Esso S.A.F. pour un prétendu préjudice dont ni le montant ni l'existence ne sont démontrés.

B RESULTATS FINANCIERS

1 Résultat net

Résultat net

		1er semestre 2023	1er semestre 2022	Année 2022
Résultat opérationnel (1)		142	1 266	992
Produits et charges financiers		14	8	12
Impôts courants et différés		110	(199)	(285)
Résultat net des activités poursuivies		266	1 075	719
Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés		0	0	0
Résultat net part du groupe (2)		266	1 075	719
Pétrole brut traité en raffinerie (millions de tonnes)		7,1	8,1	14,8
Chiffre d'affaires (millions d'euros, incluant la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)		9 316	12 060	24 936
Ventes de produits raffinés (milliers de m ³)		10 821	12 705	23 781
Ventes en France de produits raffinés (milliers de m ³)		8 054	9 445	17 879
(1) Résultat opérationnel	(A)	142	1 266	992
Effets stocks (*)	(B)	(193)	868	313
Autres éléments d'ajustement (**)	(C)		(11)	(21)
Résultat opérationnel ajusté	(A)-(B)-(C)	335	409	700
(2) Résultat net part du groupe	(D)	266	1 075	719
Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés	€	0	0	0
Impôts courants et différés	(F)	110	(199)	(285)
Effets stocks (*)	(G)	(193)	868	313
Impôt sur le résultat hors effets stocks	(H)	(90)	(105)	(178)
Résultat net hors effets stocks et activités arrêtées ou actifs cédés	(D)-(E)-(F)-(G)+(H)	259	301	513

Le résultat opérationnel du 1er semestre 2023 est un gain de 142 millions d'euros. Les effets stocks sont négatifs pour 193 millions d'euros et s'expliquent par la baisse des cours du baril de Brent et du prix des produits pétroliers. Au 1er semestre 2022, le résultat opérationnel était positif de 1266 millions d'euros et les effets stocks positifs de 868 millions d'euros.

Hors effets stocks et autres éléments d'ajustement, le résultat opérationnel ajusté est un gain de 335 millions d'euros incluant des effets de change opérationnels positifs pour 5 millions d'euros. Ce résultat est le reflet de la bonne performance opérationnelle du groupe dans un environnement de marges de raffinage en baisse, affecté par le mouvement social contre la réforme des retraites et le repli de la demande. Au 1er semestre 2022, le résultat opérationnel ajusté était un profit de 409 € millions d'euros incluant des effets de change négatifs de 55 millions d'euros.

Le résultat financier est positif de 14 millions d'euros. Il comprend 13 millions d'euros de dividendes reçus de sociétés non consolidées.

Au total, après prise en compte des impôts courants et différés, le résultat net du groupe est un profit de 266 millions d'euros contre un profit de 1 075 millions d'euros au 1er semestre 2022.

Le résultat net hors effets stocks et résultat des activités arrêtées ou actifs cédés, est un profit de 259 millions d'euros contre un profit de 301 millions d'euros au 1er semestre 2022.

() Effets stocks*

La variation des stocks est valorisée dans le résultat consolidé suivant la méthode FIFO (First In, First Out) étroitement liée à la variation des prix des produits pétroliers sur le marché international. Pour évaluer la performance économique et financière du groupe, la société calcule un effet prix sur stock mesurant l'impact de la variation des prix des produits pétroliers sur les quantités en stocks à partir d'un prix moyen reflétant l'évolution du coût de remplacement de la période. Une dépréciation comptable est calculée dans la mesure où la valeur nette de réalisation des stocks à la date de clôture est inférieure à leur valeur d'inventaire. La dotation/reprise nette de la dépréciation comptable des stocks et l'effet prix sur stocks constituent les effets stocks.

*(**) Autres éléments d'ajustement*

Ils concernent des transactions inhabituelles qui sont significatives et peu fréquentes. Il s'agit notamment de transactions en dehors de l'activité normale de la société bien que des transactions similaires aient pu se produire dans le passé ou risquent de se reproduire dans le futur, telles que les coûts de remise en état des sites industriels inactifs, cessions d'actifs, dépréciation des actifs ou autres éléments non récurrents.

2 Résultat global consolidé

Le résultat global consolidé du groupe tient compte d'une part de la variation de la valorisation des titres de participations à la juste valeur par contrepartie en capitaux propres et d'autre part de la variation des écarts actuariels concernant les avantages postérieurs à l'emploi en application de la norme IAS 19 révisée, qui est également constatée dans le résultat global par contrepartie en capitaux propres.

Au 30 juin 2023, la variation des écarts actuariels négative pour 15 millions d'euros a été calculée avec le taux d'actualisation retenu par le groupe à 3,6 %, en baisse par rapport au taux de 3,9 % retenu à fin 31 décembre 2022. Au 30 juin 2022, le taux d'actualisation retenu était de 2,8 % contre 1 % au 31 décembre 2021.

Au total après prise en compte de l'impôt différé correspondant, le résultat global est un profit de 255 millions d'euros contre un profit de 1 157 millions d'euros au 1er semestre 2022.

Résultat global consolidé

	1er semestre 2023	1er semestre 2022	Année 2022
Résultat net	266	1 075	719
Éléments recyclables en résultat net (revalorisation titres de participation)		(3)	1
Éléments non recyclables en résultat net (gains / pertes actuariels sur les avantages au personnel)	(15)	114	321
Effets d'impôt	4	(29)	(83)
Résultat global consolidé	255	1 157	958

3 Principaux postes du résultat opérationnel

Principaux postes du résultat opérationnel (Millions d'euros)	1er semestre 2023	1er semestre 2022	Année 2022
Chiffre d'affaires	9 316	12 060	24 936
Achats consommés	(8 620)	(11 507)	(23 121)
Variation de la valeur brute des stocks de matières premières et produits finis	(94)	1 299	318
Dotation & reprise aux provisions pour dépréciation des stocks de matières premières et produits finis	56	67	(1)
Variation des autres stocks et des comptes d'échanges	9	28	(1)
Effets de change opérationnels	5	(55)	(39)
Marge brute	672	1 892	2 092
Charges externes	(287)	(382)	(533)
Charges de personnel	(124)	(123)	(248)
Impôts et taxes	(54)	(45)	(166)
Dotation aux amortissements	(40)	(41)	(82)
Dotation aux provisions	(3)	(5)	(3)
Autres produits de l'activité	6	4	6
Autres produits et charges d'exploitation	(28)	(23)	(53)
Charges d'exploitation	(530)	(615)	(1 079)
Autres charges opérationnelles	0	(11)	(21)
Autres produits opérationnels	0	0	0
Résultat opérationnel	142	1 266	992

Résultat opérationnel ajusté	1er semestre 2023	1er semestre 2022	Année 2022
Marge brute	672	1 892	2 092
dont effets stocks	(193)	868	313
Marge brute ajustée des effets stocks	865	1 024	1 779
Charges d'exploitation	(530)	(615)	(1 079)
Résultat opérationnel ajusté	335	409	700

La marge brute ajustée des effets stocks du 1er semestre 2023 s'établit à 865 millions d'euros contre 1 024 millions d'euros au 1er semestre 2022 soit une baisse de 159 millions d'euros.

Les charges d'exploitation pour le 1er semestre 2023 s'établissent à 530 millions d'euros soit une variation de -85 millions d'euros par rapport au 1er semestre 2022 qui s'explique principalement par

- la baisse des coût énergétiques pour 95 millions d'euros compensée partiellement par
- la hausse des impôts et taxes pour 9 millions d'euros liée à l'augmentation de la Contribution Sociale de Solidarité

4 Ratio endettement net sur capitaux propres

Endettement net & Capitaux propres

(millions d'euros)	au 30 juin 2023	au 31 décembre 2022
Endettement long terme	—	—
Endettement court terme hors banque créditrice	(23)	(755)
Endettement "contrats de location"	(15)	(17)
Créances financières court terme	6	23
Trésorerie nette	535	(2)
(Endettement) / Excédent net	503	(751)
Montant des capitaux propres	2 006	1 776
Ratio endettement net sur capitaux propres (*)	-25 %	42 %

(*) un ratio négatif reflète une position financière nette excédentaire

Au 30 juin 2023, le montant des capitaux propres du groupe s'établit à 2 006 millions d'euros contre 1 776 millions d'euros fin décembre 2022, pour une position financière nette positive de 503 millions d'euros contre une position financière nette négative de 751 millions d'euros fin 2022.

La hausse des capitaux propres pour un montant de 230 millions d'euros provient essentiellement

- du profit net du premier semestre de 266 millions d'euros ;
- des éléments du résultat global pour un montant négatif de 11 millions d'euros.

La variation de l'endettement est détaillée dans la note annexe 6.

Pour rappel, le groupe a effectué en 2022 un versement de 120 millions d'euros auprès d'un Organisme de Fonds de Pension afin de porter le montant des retraites sécurisées à plus de 50% des droits à la retraite liquidée au titre des régimes à prestations définies L137-11 en application de l'ordonnance 2015-839 du 9 juillet 2015. Au 30 juin 2023, le montant total des engagements de retraite du groupe consolidé non préfinancés s'établit à 618 millions d'euros.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ESSO C S.A.F.

Compte de résultat semestriel consolidé	14
Bilan consolidé semestriel	15
Tableau de variation semestrielle des capitaux propres	17
Tableau semestriel des flux de trésorerie	18
Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés (période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023)	19
NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES	19
Note 1.1. Base de préparation des états financiers	19
Note 1.2. Principes et méthodes comptables retenus	19
NOTE 2. FAITS MARQUANTS	20
NOTE 3. ÉLÉMENTS COURANTS DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	22
Note 3.1. Segmentation et secteur opérationnel	22
Note 3.2. Stocks	23
Note 3.3. Chiffre d'affaires	24
Note 3.4. Achats consommés et charges externes	25
Note 3.5. Tableau de variation du besoin en fonds de roulement	25
NOTE 4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	26
Note 4.1. Test de dépréciation au 30 juin 2023	26
Note 4.2. Tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles	27
NOTE 5. IMPÔTS	28
Note 5.1. Impôts sur le résultat	28
Note 5.2. Impôts différés	29
NOTE 6. PASSIFS FINANCIERS, FINANCEMENT ET ENDETTEMENT NET	30
Note 6.1. Passifs financiers	30
Note 6.2. Variation de l'endettement financier net du groupe	31
Note 6.3. Financement du groupe Esso S.A.F.	32
NOTE 7. ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLOTURE	32
NOTE 8. GESTION DU CAPITAL ET VERSEMENT DE DIVIDENDES	32

Compte de résultat semestriel consolidé

(millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2023	Semestre clos le 30 juin 2022	Exercice 2022
Chiffre d'affaires	9 315,7	12 060,0	24 936,1
Autres produits de l'activité	6,8	4,5	5,6
Sous total produits des activités ordinaires	9 322,5	12 064,5	24 941,7
Achats consommés et charges externes	(8 986,4)	(10 617,1)	(23 377,0)
Dotation & reprise aux provisions pour dépréciation des stocks	56,0	67,2	(0,7)
Charges de personnel	(124,5)	(122,6)	(247,7)
Impôts et taxes	(53,7)	(44,9)	(165,9)
Dotation aux amortissements	(40,1)	(41,4)	(82,4)
Dotation aux provisions	(3,4)	(5,2)	(2,5)
Autres produits et charges d'exploitation	(28,2)	(23,1)	(52,7)
Résultat opérationnel courant	142,2	1 277,4	1 012,8
Autres produits opérationnels	—	—	—
Autres charges opérationnelles	—	(11,5)	(21,3)
Résultat opérationnel	142,2	1 265,9	991,5
Coût de l'endettement financier net	(2,9)	(0,1)	(2,7)
Autres produits financiers	16,8	9,0	15,2
Autres charges financières	—	(0,6)	—
Impôts courants et différés	109,5	(199,5)	(284,8)
Résultat net des activités poursuivies	265,6	1 074,7	719,2
Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés	—	—	—
Résultat net	265,6	1 074,7	719,2
Part du groupe	265,6	1 074,7	719,2
Intérêts minoritaires	—	—	—
Résultat par action (1)	20,66	83,60	55,95
Résultat dilué par action (1)	20,66	83,60	55,95

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2023	Semestre clos le 30 juin 2022	Exercice 2022
Résultat net	265,6	1 074,7	719,2
Éléments recyclables en résultat net			
Revalorisation à la juste valeur des titres disponibles à la vente évalués à la juste valeur en contrepartie des capitaux propres	0,1	(3,1)	(0,2)
Effet d'impôt relatif aux éléments recyclables	—	1,3	0,7
Éléments non recyclables en résultat net			
Gains / pertes actuariels de la période sur les avantages au personnel	(15,1)	113,8	321,2
Effet d'impôt relatif aux éléments non recyclables	3,9	(29,4)	(83,0)
Résultat global consolidé	254,5	1 157,3	957,9
Part du groupe	254,5	1 157,3	957,9
Intérêts minoritaires	—	—	—

(1) Part du groupe rapporté au nombre d'actions (12 854 578)

Bilan consolidé semestriel

ACTIF

(millions d'euros)	au 30 juin 2023	au 31 décembre 2022
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	36,0	40,3
Immobilisations corporelles	527,5	542,9
Actifs financiers	197,3	197,2
Autres créances	0,0	0,0
Impôts différés actifs	102,5	85,9
Total	863,3	866,3
Actifs courants		
Stocks et en cours	1774,4	1812,5
Créances clients et comptes rattachés	876,0	1371,9
Créances financières à court terme	6,4	22,9
Autres créances	282,5	419,4
Impôts courants actifs	35,6	0,0
Disponibilités	534,8	0,0
Actifs destinés à être cédés	0,0	0,0
Total	3 509,7	3 626,7
TOTAL ACTIF	4 373,0	4 493,0

PASSIF

(millions d'euros)	au 30 juin 2023	au 31 décembre 2022
Capitaux propres		
Capital social	98,4	98,4
Primes d'émission et de fusion	10,1	10,1
Réserves consolidées groupe	1631,5	947,9
Résultat de l'exercice groupe	265,6	719,2
Intérêts minoritaires	0,0	0,0
Total	2 005,6	1 775,6
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières	11,4	13,3
Impôts différés passifs	0,0	0,0
Provisions pour retraite et autres avantages assimilés	582,3	568,3
Provisions non courantes	81,7	89,3
Passifs classés comme détenus à la vente	0,0	0,0
Total	675,4	670,9
Passifs courants		
Endettement court terme	25,2	759,2
Banques créditrices	1,4	1,6
Provisions pour retraite et autres avantages assimilés	37,8	40,0
Provisions courantes	20,5	26,0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1156,9	761,9
Autres dettes	450,2	427,2
Impôts courants passifs	0,0	30,6
Total	1 692,0	2 046,5
TOTAL PASSIF	4 373,0	4 493,0

Tableau de variation semestrielle des capitaux propres

	Capital social	Primes d'émission et de fusion	Réserves de juste valeur	Réserves des écarts actuariels	Réserves consolidées	Total groupe	Total minoritaires
(millions d'euros)							
Au 1er janvier 2022	98,4	10,1	174,6	(611,0)	1 141,6	813,7	—
Autres éléments du résultat global			(1,8)			(1,8)	
Écarts actuariels de la période				84,4		84,4	
Paiements fondés sur des actions					1,2	1,2	
Autres variations					(0,1)	(0,1)	
Résultat 1er semestre 2022					1 074,7	1 074,7	
Au 30 juin 2022	98,4	10,1	172,8	(526,6)	2 217,4	1 972,1	—
Autres éléments du résultat global			2,3			2,3	
Écarts actuariels de la période				153,8		153,8	
Paiements fondés sur des actions					1,6	1,6	
Autres variations					1,3	1,3	
Résultat 2ème semestre 2022					(355,5)	(355,5)	
Au 31 décembre 2022	98,4	10,1	175,1	(372,8)	1 864,8	1 775,6	—
Dividende 2022 payé en 2023					(25,7)	(25,7)	
Autres éléments du résultat global			(0,1)			(0,1)	
Écarts actuariels de la période				(11,2)		(11,2)	
Paiements fondés sur des actions					1,2	1,2	
Autres variations					0,2	0,2	
Résultat 1er semestre 2023					265,6	265,6	
Au 30 juin 2023	98,4	10,1	175,0	(384,0)	2 106,1	2 005,6	—

Tableau semestriel des flux de trésorerie

(millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2023	Semestre clos le 30 juin 2022	Exercice 2022
Flux de trésorerie d'exploitation			
Résultat net	265,6	1 074,7	719,2
Part des minoritaires	—	—	—
Plus ou moins-values sur cessions / retraits d'actifs	(0,1)	(0,1)	0,1
Amortissements et provisions	25,0	43,0	(59,1)
Variation des impôts différés	(12,7)	54,0	64,3
Capacité d'autofinancement	277,8	1 171,6	724,5
Variation du besoin en fonds de roulement	1 022,7	(1 463,8)	(1 815,8)
Flux net de trésorerie d'exploitation (A)	1 300,5	(292,2)	(1 091,3)
Flux de trésorerie d'investissement			
Investissements Raffinage/Distribution (1)	(21,0)	(23,9)	(41,3)
Produit brut des cessions	0,6	0,2	8,0
Flux de trésorerie d'investissement (B)	(20,4)	(23,7)	(33,3)
Flux de trésorerie de financement			
Dividendes mis en paiement par Esso S.A.F.	(25,7)	—	—
Augmentation de l'endettement	—	—	712,3
Diminution de l'endettement (2)	(719,4)	(0,9)	—
Flux de trésorerie de financement (C)	(745,1)	(0,9)	712,3
Variation de trésorerie (A+B+C)	535,0	(316,8)	(412,3)
Trésorerie d'ouverture	(1,6)	410,7	410,7
Trésorerie de clôture	533,4	93,9	(1,6)
Disponibilités	534,8	96,7	—
Banques créditrices	(1,4)	(2,8)	(1,6)
Trésorerie nette	533,4	93,9	(1,6)

(1) cette ligne comprend les nouveaux investissements ainsi que la capitalisation des coûts liés aux grands arrêts pour entretien planifiés des raffineries.

Les transactions d'investissement et de financement liées aux contrats de location dans le cadre de la norme IFRS 16 sont exclues du tableau de flux de trésorerie car elles ne requièrent pas de trésorerie.

(2) des tableaux détaillés de la variation de l'endettement figurent dans la note "endettement financier" (note annexe 6.6)

Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés (période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023)

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

Note 1.1. Base de préparation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2023 du groupe Esso S.A.F. (le Groupe) ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2023 sont identiques à ceux retenus pour l'arrêté des comptes consolidés au 31 décembre 2022, établis en conformité avec les normes comptables internationales (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union Européenne en application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002.

Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2023 sont les suivants :

- IFRS 17 et amendements à IFRS 17 « contrats d'assurance » ;
- Amendements à IAS 1 « présentation des méthodes comptables » ;
- Amendements à IAS 8 « définition des estimations comptables » ;
- Amendements à IAS 12 « impôts différés reconnus dans le cadre d'une seule transaction (contrats de location, obligations de démantèlement » ;
- Amendements à IAS 12 « réforme fiscale internationale Pilier II - taux d'imposition local minimum de 15% pour les grandes entreprises » ;

Ces amendements n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers du groupe.

Les normes, amendements ou interprétations d'application anticipée possible dès le 1er janvier 2023 non adoptés par anticipation par le groupe sont les suivantes :

- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « perte de contrôle à l'occasion d'une cession/apport à une société MEE » ;
- Amendements à IAS 1 « classification courant / non courant d'un passif » ;
- Amendements à IAS 1 « présentation des méthodes comptables » ;
- Amendement à IAS 16 « clarification concernant la comptabilisation ultérieure d'un loyer variable sur les accords de cession-bail » ;
- Amendement à IAS 7 et IFRS 7 « information concernant les accords de financement des fournisseurs y compris *reverse factoring* ».

Les comptes consolidés du groupe Esso S.A.F. ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 2 août 2023.

Note 1.2. Principes et méthodes comptables retenus

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux principes établis par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, le taux d'impôt théorique pour le calcul des impôts différés, la valorisation des titres de participation et le montant des provisions retenues pour les plans sociaux et litiges par exemple. Ces estimations et hypothèses sont décrites dans l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2022 à l'exception des domaines suivants :

Charge d'impôt courant

Lors des clôtures intermédiaires, la charge d'impôt courant est calculée, pour chaque entité fiscale du Groupe, à partir du résultat avant impôt de la période intermédiaire en appliquant le taux d'impôt à 25,83 %. L'activité du groupe et la volatilité de la valeur de ses stocks ne permet pas en effet d'estimer un taux moyen d'imposition de l'année en cours qui pourrait être utilisé pour le calcul de l'impôt de la période intermédiaire.

Provisions pour retraites et avantages assimilés

Lors des clôtures intermédiaires, les provisions pour retraites et avantages assimilés sont calculées sur la base d'un prorata des charges annuelles projetées telles que ressortant des évaluations actuarielles réalisées à la clôture de l'exercice précédent. Les évaluations sont modifiées en cas d'évolution significative du taux d'actualisation financière par rapport à la clôture de l'exercice précédent ou de changements d'hypothèses ou d'autres événements non récurrents significatifs intervenus pendant la période.

NOTE 2. FAITS MARQUANTS

- **Effets stocks**

Les variations de prix du pétrole brut et des produits pétroliers ont un impact sur les résultats et sur la structure du bilan consolidé du groupe Esso S.A.F. par la variation qui résulte de la valeur des stocks évalués selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Le groupe calcule des effets stocks comprenant d'une part l'effet prix sur stock, qui donne l'impact de la variation des cours du pétrole brut et des produits pétroliers sur la valeur de ses stocks, et d'autre part une dotation/reprise de provision pour dépréciation comptable des inventaires.

Pour le 1er semestre 2023, les effets stocks sont négatifs pour un montant de 193 millions d'euros contre des effets stocks positifs de 868 millions d'euros au 1er semestre 2022. Ces effets stocks négatifs ont un impact significatif sur le résultat opérationnel du 1er semestre 2023.

Par rapport à la valeur de ses stocks, le groupe Esso S.A.F. a adopté une gestion prudente afin de pouvoir faire face aux fluctuations de la valeur de ses inventaires en fin d'exercice, mettant en réserve lors de l'affectation du résultat de chaque exercice, dans un contexte de volatilité importante des cours du pétrole brut, la partie du résultat d'Esso S.A.F. correspondant à la variation annuelle des stocks due aux effets stocks. Ainsi, un montant de 310 millions d'euros a

été mis en réserve à fin juin 2023 provenant des effets stocks positifs de 313 millions d'euros constatés au 31 décembre 2022.

- **Contribution Exceptionnelle de Solidarité**

L'Union Européenne a imposé en septembre 2022 une contribution exceptionnelle de solidarité sur les producteurs et les raffineurs de pétrole, de gaz et de charbon, destinée à faire face aux conséquences provoquées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le groupe Esso S.A.F. avait provisionné dans les comptes consolidés 2022 un paiement de 119 millions d'euros dû en 2023 sur la base de l'interprétation la plus prudente des textes disponibles à la date de la clôture des comptes annuels. Le groupe Esso S.A.F. a effectué une reprise de provision pour le montant de 111 millions d'euros après publication des textes complémentaires en 2023.

- **Mouvement sociaux nationaux contre la réforme des retraites**

Le 10 janvier, le gouvernement a annoncé un projet de loi dont l'objectif était d'assurer la pérennité du financement des retraites et s'appuyant sur diverses mesures dont le report de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans. Ces annonces ont engendré des mouvements sociaux d'ampleur nationale qui ont impacté le fonctionnement des raffineries jusqu'au mois d'avril. Le nombre limité de grévistes dans les deux raffineries du groupe Esso S.A.F. a permis le maintien de la production des unités à débit réduit. Cependant, les perturbations répétées, puis le blocage complet de l'alimentation de la raffinerie de Gravenchon en pétrole brut depuis le terminal pétrolier du Havre le 20 mars, a finalement conduit à la mise à l'arrêt de la production de carburants le 25 mars 2023.

La reprise de l'activité de ce terminal a permis le redémarrage progressif de la raffinerie de Gravenchon à partir du 4 avril. Pendant cette période, les équipes logistiques et commerciales restèrent pleinement mobilisées pour soutenir l'approvisionnement des clients en carburants, lubrifiants et spécialités.

- **Réforme des retraites**

Le gouvernement a mis en place une réforme des retraites qui reporte l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans et s'appliquera à partir du 1er septembre, conformément à la loi du 14 avril 2023. Les deux premiers décrets d'application ont été publiés le 3 juin. Dans le cadre de cette réforme pour les assurés soumis à la règle commune, l'âge de départ en retraite fixé initialement à 62 ans est porté à 62 ans et 3 mois pour les personnes nées entre le 1er septembre 1961 et le 31 décembre 1961, et doit augmenter d'un trimestre par année de naissance pour atteindre l'âge de 64 ans pour les personnes nées à partir du 1er janvier 1968. Les comptes semestriels ne reflètent pas l'impact de cette réforme pour laquelle un recalcul complet des engagements de retraite sera réalisé pour la clôture annuelle. Toutefois, les estimations préliminaires ne font pas apparaître un impact significatif par rapport à la valeur totale des engagements de retraite.

- **Signature d'un accord avec EG Group pour renforcer le réseau de stations-service à la marque Esso**

Le groupe Esso S.A.F. a conclu un accord avec EG Group pour convertir au minimum 200 stations-service, précédemment à l'enseigne BP, et les transformer à la marque et aux standards Esso. Il est également prévu de réaliser des travaux de modernisation sur les stations-service Esso actuellement opérées par EG Group. Cet accord permettra de sécuriser des débouchés pour les raffineries Esso avec un contrat d'approvisionnement long terme.

Avec ce nouveau partenariat, la part de marché d'Esso dans la distribution de carburants en France sera proche de 8 %, avec environ 800 stations-service à la marque Esso en France.

- **Autres initiatives**

Projet captage et stockage de CO₂

Esso S.A.F. s'est engagé dès 2021 avec d'autres industriels majeurs dans une étude pour le captage et le stockage de CO₂ (CCS) visant à décarboner le bassin industriel Normand en instaurant une Zone Industrielle BAs Carbone (ZIBAC). En mai 2022 la gouvernance du consortium CCS de l'Axe Seine a été formalisée, et le 28 avril 2023 le ministre de l'industrie a annoncé le soutien de l'État au projet sous la forme d'un cofinancement des études.

NOTE 3. ÉLÉMENTS COURANTS DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

Note 3.1. Segmentation et secteur opérationnel

L'information sectorielle est présentée suivant la norme IFRS 8 qui requiert la présentation par une entité d'informations financières par segment opérationnel telles que revues régulièrement par le principal décideur opérationnel et pouvant être regroupées par activités présentant des caractéristiques similaires qui permettent d'évaluer la nature et les effets financiers des activités auxquelles cette entité se livre et des environnements économiques dans lesquels elle opère. Le Président-Directeur Général d'Esso S.A.F. est le principal décideur opérationnel au sens de la norme.

Les activités opérationnelles du groupe Esso S.A.F. concernent essentiellement deux chaînes de valeur distinctes, Produits Énergétiques d'une part et Produits de Spécialités d'autre part, qui drainent les allocations de ressources en fonction des opportunités d'optimisations internes, des perspectives de marché ou encore des évolutions réglementaires. Ces activités qui sont soumises à des risques et incertitudes de même nature sont opérées dans des environnements de production et de marché comparables. Elles présentent des caractéristiques économiques similaires qui conduisent à une présentation de l'information financière regroupée au sein d'un même secteur opérationnel Raffinage-Distribution, permettant d'en apprécier la nature et d'évaluer les effets financiers de l'environnement dans lequel le groupe Esso S.A.F. opère.

Esso S.A.F. a également une activité pétrochimique limitée qui concerne notamment l'exploitation d'une unité de propylène intégrée à la Raffinerie de Fos-sur-Mer mais dont l'activité n'est pas significative à l'échelle du groupe ni des seuils de matérialité prévus par l'IFRS 8 et pour laquelle une présentation intégrée au secteur Raffinage-Distribution est appropriée.

Les actifs du secteur d'activité Raffinage-Distribution, sont principalement localisés en France, à l'exception essentiellement des créances commerciales du groupe Esso S.A.F. détenues sur les autres sociétés étrangères affiliées au groupe ExxonMobil.

Note 3.2. Stocks

Stocks

(millions d'euros)	au 30 juin 2023	au 31 décembre 2022
Produits pétroliers		
Pétrole brut		
Valeur Brute	882,2	718,1
Dépréciation	(12,9)	(28,6)
Valeur nette	869,3	689,5
Produits intermédiaires et finis		
Valeur Brute	898,3	1 156,1
Dépréciation	(19,7)	(59,9)
Valeur nette	878,6	1 096,2
Valeur Brute	1 780,5	1 874,2
Dépréciation	(32,6)	(88,5)
Valeur nette des produits pétroliers	1 747,9	1 785,7
Autres stocks		
Valeur Brute	39,0	38,9
Dépréciation	(12,5)	(12,1)
Valeur nette des autres stocks	26,5	26,8
Total (net)	1 774,4	1 812,5

Impact de la variation de la valeur comptable des stocks sur le résultat du 1er semestre 2023

La valeur brute des produits pétroliers en stock au 30 juin 2023 de 1 781 millions d'euros est en baisse de 94 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2022.

Après prise en compte d'une dépréciation comptable des stocks, déterminée sur la base des cours au 30 juin 2023, pour le montant de 33 millions d'euros et de la reprise de la dépréciation 2021 pour 89 millions d'euros (soit une reprise nette de 56 millions d'euros pour le 1er semestre 2023), l'impact sur le résultat de la variation de la valeur nette des stocks de produits pétroliers est négatif de 38 millions d'euros.

Impact des effets stocks sur le résultat du 1er semestre 2023

Effets stocks

(millions d'euros)	au 30 juin 2023	au 31 décembre 2022
Effet prix sur stocks	(249,3)	313,3
Provision pour dépréciation		
Dotation	(32,6)	(88,6)
Reprise	88,6	87,9
Valeur nette	56,0	(0,7)
Total effets stocks	(193,3)	312,6

La dotation/reprise nette de la dépréciation comptable des stocks (calculée sur la base des cours à la date de clôture de l'exercice) et l'effet prix sur stocks constituent les effets stocks.

L'effet prix sur stocks mesure l'impact estimé des fluctuations des coûts de matières premières et des produits finis.

L'effet prix sur stocks inclus dans la valeur brute des produits pétroliers en stocks au 30 juin 2023 est négatif de 249,3 millions d'euros. Après prise en compte de la reprise nette de dépréciation au 30 juin 2023 pour le montant de 56,0 millions d'euros, l'impact total des effets stocks sur le résultat au 30 juin 2023 est négatif de 193,3 millions d'euros.

Sur base du stock de produits pétroliers valorisé au 30 juin 2023 et toutes choses égales par ailleurs, une hausse/ baisse du coût de remplacement du pétrole brut de +/- 10 \$ par baril entraînerait une variation de l'effet prix sur stock estimé à environ +/- 237 millions d'euros.

A titre de référence de marché indicative, le coût de remplacement moyen d'un baril de Brent est passé d'environ 92 \$ (87 €) /baril en novembre 2022 à 81 \$ (77 €) /baril en décembre 2022, puis à 76 \$ (70 €) /baril en mai 2023 et à 75 \$ (69 €) /baril en juin 2023. Le coût moyen à la clôture a diminué de 81 \$ (76 €) / baril au 31 décembre 2022 à 75 \$ (69 €) / baril au 30 juin 2023.

Note 3.3. Chiffre d'affaires

3.3.1. Chiffre d'affaires : information sur la répartition par produit

	1er semestre 2023		1er semestre 2022		Année 2022	
	milliers m ³	millions euros	milliers m ³	millions euros	milliers m ³	millions euros
Carburants Aviation	557	363	1 120	917	2 232	1 891
Supercarburants Automobile	2 452	1 589	2 504	2 028	4 881	3 696
Gazole et Fioul domestique	4 399	3 549	5 047	4 996	9 563	9 753
Fiouls Lourds	536	236	820	552	1 576	1 000
Gaz de Pétrole Liquéfié	276	75	325	145	556	218
Produits semi-finis	2 037	866	2 086	1 298	3 600	2 036
Ventes de carburants et combustibles	10 257	6 678	11 902	9 936	22 408	18 594
Ventes Lubrifiants et Spécialités	564	581	803	809	1 373	1 512
Total ventes de produits raffinés hors taxes	10 821	7 259	12 705	10 745	23 781	20 106
Ventes de pétrole brut	2 399	1 090	392	223	4 762	2 749
Total ventes de produits pétroliers hors taxes	13 220	8 349	13 097	10 968	28 543	22 855
Ventes de services		108		125		264
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques		859		967		1 817
Chiffre d'affaires (hors TVA)		9 316		12 060		24 936
dont volumes ventes en France de produits raffinés	8 054	0	9 445	0	17 879	0

3.3.2. Chiffre d'affaires : information sur les clients

Répartition du chiffre d'affaires par catégorie de clients

(millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2023	Semestre clos le 30 juin 2022
Groupe ExxonMobil	2 972	3 168
Autres sociétés pétrolières	485	1 099
Autres clients (1)	5 000	6 826
Ventes de produits et services hors taxes	8 457	11 093
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	859	967
Chiffre d'affaires (hors TVA)	9 316	12 060

(1) au cours du premier semestre 2023 aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires

Note 3.4. Achats consommés et charges externes

(millions d'euros)	1er semestre 2023	1er semestre 2022	Exercice 2022
Achats consommés	(8 612,3)	(11 506,7)	(23 121,0)
Variation de la valeur brute des stocks matières premières et produits finis	(93,7)	1 299,0	318,0
Variation des autres stocks et comptes d'échanges	9,3	27,5	(1,4)
Effets de change opérationnels	5,4	(54,8)	(39,2)
Charges externes	(295,1)	(382,1)	(533,4)
Total	(8 986,4)	(6 119,2)	(23 377,0)

Les achats consommés correspondent principalement aux achats de pétrole brut et de produits pétroliers.

Note 3.5. Tableau de variation du besoin en fonds de roulement

Variation du Besoin en Fonds de Roulement

(millions d'euros)	1er semestre 2023		1er semestre 2022		Exercice 2022	
	Besoins	Dégagements	Besoins	Dégagements	Besoins	Dégagements
Variations des actifs						
Actifs financiers	-0,1			3,2		0,2
Stocks		38,1	(1 367,5)		(319,7)	
Créances clients et comptes rattachés		495,9	(723,3)		(673,1)	
Autres créances		136,9	(37,1)		(155,2)	
Impôts courants actifs	-35,6					
Variations des passifs						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		395,1		510,8	-699,2	
Autres dettes		23,0		68,8		31,3
Impôts courants passifs	-30,6			81,3	-0,1	
Total	(66,3)	1 089,0	(2 127,9)	664,1	(1 847,3)	31,5
Variation du besoin en fonds de roulement		1 022,7	(1 463,8)		(1 815,8)	

NOTE 4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Note 4.1. Test de dépréciation au 30 juin 2023

La Direction du groupe Esso S.A.F. a effectué une revue des principales hypothèses retenues pour le test de dépréciation réalisé au 31 décembre 2022 en lien avec les résultats financiers du premier semestre de l'exercice 2023.

Le test avait été réalisé par comparaison de la valeur recouvrable estimée des deux groupes d'actifs des raffineries de Gravenchon à Port-Jérôme-sur-Seine et de Fos-sur-Mer avec leur valeur nette comptable respective.

Pour déterminer la valeur recouvrable estimée des actifs testés sur la base de leur valeur d'utilité, la Direction du groupe Esso S.A.F. avait retenu au 31 décembre 2022, des hypothèses sous-tendant l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés qui intégraient notamment :

- des flux de trésorerie prévus pour 2023 et prévisions estimées sur la période 2024-2029 ;
- une valeur terminale actualisée calculée sur la base d'un flux normatif en tenant compte d'un taux de croissance à l'infini de 0% ;
- des prix du pétrole brut projeté à horizon 2029+ à 65 \$/ baril (*) ;
- une conversion en euros des flux de trésorerie futurs après impôts établis en dollar à 1,12 \$/€ et actualisés à un taux d'actualisation de 7,5 % correspondant au coût moyen pondéré du capital d'Esso S.A.F. ;
- des projections de marges de raffinage qui reflètent un environnement du raffinage affecté par la baisse structurelle de la demande associée à la transition énergétique d'une part, et par une offre concurrentielle accrue en provenance de nouvelles capacités de production hors d'Europe d'autre part.

Le résultat de ce test avait conduit à la constatation d'une dépréciation des actifs corporels pour un montant de 8,6 millions d'euros au 31 décembre 2022.

() Niveau projeté à l'horizon 2029+ par des experts des marchés pétroliers extérieurs au groupe Esso S.A.F. (Agence Internationale de l'Energie)*

En ligne avec les exigences normatives, le groupe Esso S.A.F. effectue ses tests de dépréciation sur la base de la configuration de son outil industriel tel qu'il existe au moment du test et intègre dans ses prévisions la baisse de la demande en produits pétroliers découlant de la transition énergétique et ses conséquences en termes de marges. Le pétrole continuera à jouer un rôle essentiel bien que réduit dans le mix énergétique des prochaines décennies, en particulier pour les usages où il représente l'énergie ou la matière première les mieux adaptées (comme notamment la pétrochimie). Les tests de dépréciation ne prennent pas en compte de futurs projets de transformation de l'outil industriel existant. Pour rappel, comme évoqué dans la partie perspective ces projets pourraient s'articuler autour des deux axes suivants :

- *Atténuer les émissions des opérations et la consommation d'énergie ;*
- *Déployer des solutions technologiques bas-carbone (captage et stockage du CO₂, production de carburants Liquides Bas-Carbone, utilisation d'hydrogène bas-carbone) ;*

Au 30 juin 2023, la revue des principales hypothèses à partir des données réelles constatées au cours du premier semestre 2023 n'a pas conduit à l'identification d'un indice de perte de valeur nécessitant la constatation d'une dépréciation complémentaire ni d'éléments justifiant une reprise de dépréciation.

En effet les données du premier semestre 2023 (notamment le cours du pétrole brut, la parité euro/dollar et les marges de raffinage) ne remettent pas en cause les prévisions long terme

retenues dans les projections de flux de trésoreries futurs tels qu'estimés dans le cadre du test effectué au 31 décembre 2022.

Note 4.2. Tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles

La situation au 30 juin 2023 est la suivante :

Immobilisations incorporelles et corporelles

(millions d'euros)	Valeur en début de période	Acquisitions/Dotations de la période	Cessions Mises hors	Transferts	Valeur en fin de période
Immobilisations incorporelles					
Valeur brute (1)	167,2	0,1	(0,2)	—	167,1
Amortissements (1)	(109,0)	(4,4)	0,2	—	(113,2)
Dépréciation	(17,9)				(17,9)
Valeur nette	40,3	(4,3)	—	—	36,0
Immobilisations corporelles					
Valeur brute	2 547,6	20,9	(2,4)	—	2 566,1
Raffinage	2 405,3	17,7	—	—	2 423,0
Distribution	116,1	3,2	(1,9)	—	117,4
Droits d'utilisation	26,2	—	(0,5)	—	25,7
Amortissements	(2 004,7)	(35,7)	1,8	—	(2 038,6)
Raffinage	(1 924,1)	(31,6)	—	—	(1 955,7)
Distribution	(71,8)	(2,1)	1,3	—	(72,6)
Droits d'utilisation	(8,8)	(2,0)	0,5	—	(10,3)
Valeur nette	542,9	(14,8)	(0,6)	—	527,5

(1) dont valeur de l'actif incorporel correspondant au contrat d'approvisionnement exclusif en carburants pour une valeur nette en fin de période de 19,7 M€

La situation au 31 décembre 2022 était la suivante :

Immobilisations incorporelles et corporelles

(millions d'euros)	Valeur en début de période	Acquisitions/Dotations de la période	Cessions Mises hors	Transferts	Valeur en fin de période
Immobilisations incorporelles					
Valeur brute (1)	167,1	0,4	(0,3)	—	167,2
Amortissements (1)	(100,2)	(9,1)	0,3	—	(109,0)
Dépréciation	(17,9)				(17,9)
Valeur nette	49,0	(8,7)	—	—	40,3
Immobilisations corporelles					
Valeur brute	2 585,2	50,2	(87,8)	—	2 547,6
Raffinage	2 443,2	37,7	(75,6)	—	2 405,3
Distribution	114,8	3,3	(2,0)	—	116,1
Droits d'utilisation	27,2	9,2	(10,2)	—	26,2
Amortissements	(2 002,7)	(74,6)	72,7	(0,1)	(2 004,7)
Raffinage	(1 925,6)	(66,1)	67,7	(0,1)	(1 924,1)
Distribution	(69,0)	(4,4)	1,6	—	(71,8)
Droits d'utilisation	(8,1)	(4,1)	3,4	—	(8,8)
Dépréciation	(0,1)		—	0,1	—
Valeur nette	582,4	(24,4)	(15,1)	—	542,9

(1) dont valeur de l'actif incorporel correspondant au contrat d'approvisionnement exclusif en carburants pour une valeur nette en fin de période de 23,6 M€

NOTE 5. IMPÔTS

Note 5.1. Impôts sur le résultat

Le montant de l'impôt constaté au 30 juin 2023 est un produit d'impôt pour un montant de 109,5 millions d'euros contre une charge d'impôt de 199,5 millions d'euros au 30 juin 2022. Le résultat avant impôt des activités poursuivies est un profit de 156,2 millions d'euros contre un profit de 1 274,2 millions d'euros au 30 juin 2022.

Le produit d'impôt constaté dans le résultat au 30 juin 2023 comprend une reprise de provision de la contribution exceptionnelle de solidarité pour un montant de 111 millions d'euros.

Cette contribution avait été imposée par l'Union Européenne en septembre 2022 sur les producteurs et les raffineurs de pétrole, de gaz et de charbon, destinée à faire face aux conséquences provoquées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le groupe Esso S.A.F. avait provisionné dans les comptes consolidés 2022 un paiement de 119 millions d'euros dû en 2023 sur la base de l'interprétation la plus prudente des textes disponibles à la date de la clôture des comptes annuels. Au cours du premier semestre 2023, le groupe Esso S.A.F. a effectué une reprise de provision pour un montant de 111 millions d'euros après publication des textes complémentaires en 2023.

Le montant de l'impôt constaté dans le résultat au 30 juin 2023 s'analyse comme suit :

Impôts courants et différés

(millions d'euros)	Semestre clos le 30	Semestre clos le 30	Exercice 2022
	juin 2023	juin 2022	
Bénéfice net ou Perte nette avant impôt	156,2	1 274,2	1 004,0
Taux d'imposition	25,83 %	25,83 %	25,83 %
Impôt théorique	(40,3)	(329,1)	(259,3)
Incidence			
- des charges et produits non taxables	3,6	3,2	4,4
- du delta de taux sur Impôts différés calculés à 25,83%		(1,5)	(1,5)
- déficit fiscal activé	35,4	128,5	91,4
- contribution temporaire de solidarité	111,1	—	(119,4)
- divers	(0,3)	(0,6)	(0,4)
Impôt réel des activités poursuivies	109,5	(199,5)	(284,8)
Dont :			
Impôt courant	96,8	(144,4)	(218,8)
Impôt différé	12,7	(55,1)	(66,0)

Note 5.2. Impôts différés

Le montant des impôts différés inscrits au bilan consolidé semestriel s'analyse comme suit :

Impôts différés (millions d'euros)	au 30 juin 2023		au 31 décembre 2022	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Impôts différés sur les provisions réglementées		(130,1)		(125,3)
Impôts différés sur les différences temporelles	4,6		5,2	
Impôts différés sur les immobilisations corporelles et incorporelles	45,4		45,5	
Impôts différés sur les participations		(5,5)		(5,5)
Impôts différés sur les provisions pour retraite	159,5		156,6	
Impôts différés sur les provisions pour inspections metal (annulation)		(57,2)		(55,7)
Impôts différés sur déficits reportables	85,8		65,1	
Total	295,3	(192,8)	272,4	(186,5)
Compensation des impôts différés actifs/passifs	102,5		85,9	

Au 30 juin 2023, la perte fiscale reportable du groupe Esso S.A.F. s'établit à 345 millions d'euros en baisse de 56 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2022. Le montant du déficit fiscal activé s'élève à 332 millions d'euros au 30 juin 2023 (252 millions d'euros au 31 décembre 2022). Ce déficit donne lieu à la reconnaissance d'actifs d'impôts différés s'élevant à 86 millions d'euros au 30 juin 2023 (65 millions d'euros au 31 décembre 2022) valorisés au taux de 25,83 %.

Le montant du déficit non activé au 30 juin 2023 ressort à 13 millions d'euros ce qui représente un montant d'impôts différés correspondant de 3 millions d'euros.

Le groupe considère que la période probable de consommation des pertes fiscales reportables donnant lieu à la reconnaissance d'actifs d'impôts différés, alignée sur celle du test de dépréciation IAS 36, ne peut excéder 7 ans compte tenu de la nature de son activité industrielle et de la durée des cycles des marchés sur lesquels il opère. Les déficits non consommés au-delà de 7 ans ne donnent donc pas lieu à reconnaissance d'un actif d'impôts différés en raison de l'incertitude pesant sur leur utilisation.

Cette probabilité tient compte de perspectives de résultat opérationnel établies à partir de prévisions de marges de raffinage qui reflètent un environnement du raffinage affecté par la baisse structurelle de la demande associée à la transition énergétique d'une part, et par une offre concurrentielle accrue en provenance de nouvelles capacités de production hors d'Europe d'autre part. Ces prévisions intègrent également un prix du pétrole brut à 65 \$/ baril (*), d'une parité euro/dollar à 1,12 et tiennent compte du plafonnement de l'utilisation de nouvelles pertes fiscales potentielles pouvant en résulter.

Les prévisions de résultats taxables estimés par le groupe s'appuient sur celles utilisées pour la réalisation du test de dépréciation des actifs corporels.

(*) Niveau projeté à horizon 2029+ par des experts des marchés pétroliers extérieurs au groupe Esso S.A.F. (Agence Internationale de l'Energie)

NOTE 6. PASSIFS FINANCIERS, FINANCEMENT ET ENDETTEMENT NET

Note 6.1. Passifs financiers

6.1.1. Endettement long terme

Endettement long terme

(millions d'euros)

	au 30 juin 2023	au 31 décembre 2022
Contrats de location (1)	11,4	13,2
Comptes bloqués participation du personnel		0,1
Total	11,4	13,3

1) Contrats de location-simple constitués principalement de baux commerciaux.

La société n'a pas recours à des emprunts obligataires.

6.1.2. Endettement court terme

Endettement court terme

(millions d'euros)	au 30 juin 2023	au 31 décembre 2022
Compte groupe passif financier (1)	8,4	6,8
Avance financière reçue	12,9	14,3
Contrat de location-financement	—	—
Contrats de location-simple	3,9	4,0
Financement court terme	—	734,1
Banque créditrice	1,4	1,6
Total	26,6	760,8

(1) Ces dettes résultent pour la plupart de l'application de conventions de trésorerie ou d'emprunt avec les sociétés affiliées au groupe ExxonMobil. Les sommes avancées sont rémunérées sur la base de taux de marché sur une référence €STER

Note 6.2. Variation de l'endettement financier net du groupe

Calcul de l'endettement net du groupe

(millions d'euros)	au 30 juin 2023	au 31 décembre 2022
Endettement long terme	(11,4)	(13,3)
Endettement court terme	(26,6)	(760,8)
Créances financières court terme	6,4	22,9
Disponibilités	534,8	—
Montant de l'endettement net	503,2	(751,2)

Variation de l'endettement financier net

(millions d'euros)	au 30 juin 2023	au 31 décembre 2022	Variation
Endettement long terme	(11,4)	(13,3)	1,9
Endettement court terme hors banque créditrice	(25,2)	(759,2)	734,0
Créances financières court terme	6,4	22,9	(16,5)
Total endettement financier	(30,2)	(749,6)	719,4
Banque créditrice	(1,4)	(1,6)	0,2
Disponibilités	534,8	—	534,8
Total trésorerie nette	533,4	(1,6)	535,0
Total endettement net	503,2	(751,2)	1 254,4

Analyse de la variation de l'endettement financier net

(millions d'euros)	au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023	au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022	Variation
Endettement financier net au début de la période	(751,2)	382,8	(1 134,0)
Flux net de trésorerie généré par l'exploitation	1 300,5	(1 091,3)	2 391,8
Flux net de trésorerie généré par les opérations d'investissement	(20,4)	(33,3)	12,9
Flux net de trésorerie généré par les opérations de financement avant variation de l'endettement (dividendes mis en paiement)	(25,7)	—	(25,7)
Hausse de l'endettement liée aux nouvelles conditions contractuelles du contrat de location-simple	—	(9,4)	9,4
Endettement financier net à la fin de la période	503,2	(751,2)	1 254,4

Note:

- le détail de chacun des flux mentionnés figure dans le tableau des flux de trésorerie
- un montant positif reflète une position financière nette excédentaire
- un montant négatif reflète une position financière nette négative

Note 6.3. Financement du groupe Esso S.A.F.

Au 30 juin 2023 le Groupe dispose de lignes de financement comme détaillé ci-dessous :

Principales lignes de financement disponibles.	Contrepartie	Limites de crédit	Montant d'utilisation de crédit au 30-06- 2022	Echéance	Existence ou non de couvertures / taux fixe ou variable
Millions d'euros (montants)					
Court terme	BNP Paribas	75,0	0	15 avril 2024	Non / taux variable
Court terme	ECBV (*)	1100	(535)	indéterminée	Non / taux variable

(*) ECBV (ExxonMobil Capital B.V.) est une société de financement du groupe ExxonMobil

NOTE 7. ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLOTURE

néant

NOTE 8. GESTION DU CAPITAL ET VERSEMENT DE DIVIDENDES

Au 30 juin 2023, le capital social d'Esso S.A.F. est composé de 12 854 578 actions émises et libérées, de nominal 7,65 euros. Ces actions ne font l'objet d'aucun droit, privilège ou restriction particulière et sont détenues par le groupe ExxonMobil à hauteur de 82,89 %.

Le bénéfice réalisé en 2021 a été intégralement utilisé à la reconstitution des réserves de la société Esso S.A.F. et n'a pas donné lieu au versement d'un dividende au titre de cet exercice. Pour l'exercice 2022, un dividende ordinaire de 2 euros par action a été versé le 12 juillet 2023.

D **DÉCLARATION DES DIRIGEANTS**

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes et les états financiers consolidés condensés du groupe Esso S.A.F. pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du groupe consolidé au 30 juin 2023, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Nanterre, le 4 août 2023

Jean Claude Marcelin

Charles Amyot

Directeur Administratif et Financier

Président-Directeur Général

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX E COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- L'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société ESSO S.A.F. relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 4 août 2023

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON

Alexandre Mikhail

Associé

MAZARS

Daniel Escudeiro

Associé



Esso S.A.F.
20 rue Paul Héroult
92000 Nanterre

Capital social :
98 337 521,70 euros
RCS Nanterre : 542 010 053

Standard :
+33 (0) 1 70 48 72 00

Relations investisseurs :
+33 (0) 1 70 48 72 92